

PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH de l'APEB

Vacances d'AVRIL 2026



SOMMAIRE

1. Contexte

Présentation de L'ALSH et de ses locaux

Public accueilli

Présentation de l'équipe d'animation

Période d'accueil et horaires

2. Valeurs et moyens

Intentions éducatives et objectifs

Règles de vie

La bienveillance et La bientraitance au sein de l'accueil

Rôles des membres de l'équipe : Attentes et devoirs

3. Communication et partenaires

Préambule

Ce projet a pour but de définir les orientations de l'équipe de l'accueil de loisirs, il est un lien avec les intentions éducatives définies par L'APEB. C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toutes personnes travaillant régulièrement ou occasionnellement à l'accueil de loisir. Ce projet a été écrit en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs qui sera présente durant les vacances scolaires d'avril 2026.



1. Contexte

Présentation de l'association

L'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). C'est un lieu d'accueil où la dimension familiale et conviviale prend tout son sens. C'est un lieu investi par les enfants où l'encadrement présent a pour but que les enfants se sentent bien, en sécurité dans un climat de bienveillance et de respect. L'Association s'est donnée pour missions de promouvoir toutes les actions de culture et de loisirs dans une logique de proximité et de retissage du lien social. Les actions développées par l'APEB ont pour objectif de rapprocher les différentes générations et publics, en les associant de façon participative à l'élaboration de projets.

L'animation locale tissée par l'association s'appuie sur les familles et sur des partenariats locaux.

Présentation de l'ALSH

Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement géré par l'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). C'est un lieu d'accueil où la dimension familiale et conviviale prend tout son sens. C'est un lieu investi par les enfants où l'encadrement présent a pour but que les enfants se sentent bien, en sécurité dans un climat de bienveillance et de respect. Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement est géré par l'APEB.

Les enfants sont accueillis sur le site de l'école St Gabriel, doté :

- de 2 salles d'activités : le gymnase et la salle de garderie.
- de 2 réfectoires dédiés au temps de repas, et d'1 dortoir pour le temps de repos
- d'espaces extérieurs dont la cour de récréation arborée, d'un terrain de sport bitumé et d'un préau couvert.

Le public accueilli

Des enfants de 3 ans à 11 ans seront accueillis sur le site de l'établissement scolaire St Gabriel. Ces enfants sont pour la plus grande majorité bordelais et minoritairement hors territoire bordelais. Ils viennent d'établissements privés de proximité tels que Saint -Gabriel, Saint-Seurin et Le Bon Pasteur mais aussi d'autres établissements privés ou publics, tels qu'Albert Barraud, Saint Ferdinand, Tivoli.

L'APEB a le souci d'ouvrir ses propositions à tous les enfants quelles que soient leurs origines géographiques, sociales, ethniques ou religieuses dès lors que leurs familles sont adhérentes au projet éducatif de l'association.

Le présent document développe les axes pédagogiques mis en place pour les enfants de 3 à 11 ans. L'équipe éveillera l'enfant à la connaissance des différences d'autrui pour développer la tolérance et le respect de chacun. Elle favorisera la communication positive avec les enfants et les parents. Elle veillera également à favoriser l'entraide et à prendre en compte plus particulièrement les besoins spécifiques de certains enfants. Dès le premier jour de fréquentation de l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation sera en possession d'un dossier d'inscription complet. Celui-ci comprend les coordonnées des responsables légaux des enfants, une fiche sanitaire, différentes autorisations parentales ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle d'accident.

Présentation de l'équipe d'animation

La notion d'équipe est primordiale pour la bonne marche d'un accueil de loisirs. Elle se compose d'une directrice et d'une adjointe diplômée sur toute la période concernée, d'une équipe d'animateurs diplômés et non diplômés adaptée en fonction du nombre d'enfants inscrits sur la période, et d'alternants BPJEPS APT.

Trois axes seront privilégiés au sein de notre équipe : la considération, le respect et l'honnêteté intellectuelle envers l'autre.

- La considération : la considération, donnée essentielle, est un système social en lui-même. La considération implique l'idée de respect et favorise le développement d'attitudes démocratiques.
- Le respect d'autrui : En lien direct avec la considération, il évite les critiques nocives à une communication constructive.
- L'honnêteté intellectuelle : Être en accord avec les valeurs du projet pédagogique aide à trouver une juste distance à la communication avec l'autre et favorise la transmission de l'information nécessaire à une bonne compréhension réciproque.

Période d'accueil : Horaires d'accueil et de départ et moments forts d'une journée

Les temps d'accueil et de départ sont des moments essentiels qui permettent de faire le lien entre le milieu familial et la vie de l'accueil. Un bon accueil le matin garantit quasiment toujours un bon déroulement de la journée. La posture de l'animateur lors de l'accueil du matin doit donner l'envie à l'enfant de rentrer dans sa salle en toute sérénité et à la famille la confiance nécessaire à laisser son enfant entre nos mains.

	Accueil	Départ
Journée complète	Entre 8h et 9h	Entre 17h00 et 18h30
Matinée sans repas	Entre 8h et 9h	Entre 11h45 et 12h00
Matinée avec repas	Entre 8h et 9h	Entre 13h et 13h30
Après-midi sans repas	Entre 13h30 et 14h	Entre 17h et 18h30
Après-midi avec repas	Entre 11h30 et 12h	Entre 17h et 18h30



2. Valeurs et Moyens

Projet éducatif

Le projet éducatif de l'association APEB s'articule autour de trois axes majeurs :

I. Autour de l'environnement

- En favorisant l'accès à la nature,
- En sensibilisant et en rendant chacun acteur autour de l'importance de la transition écologique et des défis environnementaux

II. Autour de la solidarité

- En favorisant les actions visant à l'émancipation de chacun
- En sensibilisant aux actions solidaires

III. Autour de la démocratie

- En développant les pratiques citoyennes
- En encourageant les actions citoyennes pour répondre aux aspirations démocratiques de chacun



Présentation générale :

À l'occasion des vacances d'avril, le centre de loisirs propose aux enfants un projet immersif et fédérateur avec le titre de la période : les petits ambassadeurs extraordinaires. À travers un fil rouge narratif, les enfants deviennent les « Ambassadeurs de la Fête » chargés de restaurer les énergies et pouvoirs essentielles d'un monde imaginaire ayant perdu ses couleurs, son dynamisme et sa joie. Les enfants grâce au fil rouge chaque matin seront mis dans l'ambiance (indice et épreuve qui leurs donne l'énergie magique de la fête qui va être ravivés grâce à eux) et grâce aux grands jeux de fait ils pourront chaque semaine élaborer un spectacle final.

Organisation sur deux semaines :

- Ateliers créatifs et artistiques le matin
- Activités sportives et coopératives
- Grands jeux scénarisés chaque après-midi
- Préparation d'un événement final festif

Intentions pour la transmissions aux enfants :

- Projet autour des Couleurs du printemps
- L'Énergie du Mouvement
- L'Énergie du Vivant et autour de l'écologie
- L'Énergie de l'Expression oral et corporel

Final : Organisation d'un Festival de la Renaissance des pouvoirs de la fête valorisant les productions et les compétences développées pendant les deux semaines.

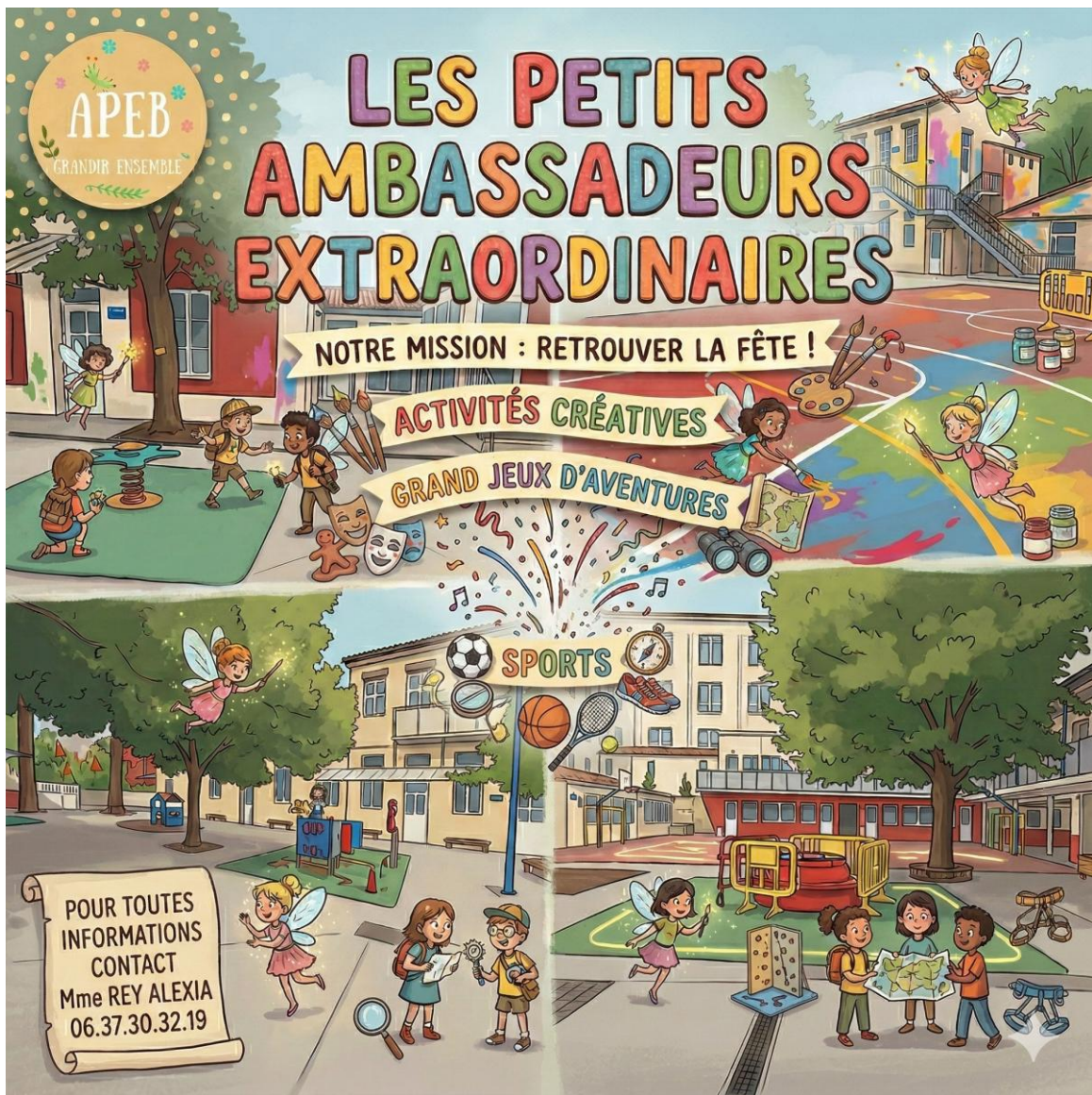
Objectifs généraux :

1. Développer l'esprit créatif et critique
2. Transmettre des valeurs autour de la bienveillance et de la coopération
3. Favoriser la découverte autour de la thématique et imaginaire, l'art du spectacle

Intentions éducatives :

Ce projet vise à proposer un cadre ludique et festif permettant de :

- Favoriser la coopération et la solidarité inter-âges
- Encourager l'expression artistique et corporelle
- Développer l'imaginaire et la créativité
- Promouvoir l'activité physique quotidienne
- Sensibiliser au respect de l'environnement et du collectif
- Valoriser la place et les compétences de chaque enfant



OBJECTIFS ÉDUCATIFS – VACANCES D'AVRIL

1. Favoriser le vivre-ensemble et la coopération :

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place des équipes mixtes favorisant l'entraide
- Encourager la prise de décisions collectives
- Valoriser les réussites collectives

Moyens :

- Grands jeux coopératifs
- Répartition de rôles complémentaires
- Construction collective de décors

Indicateurs d'évaluation :

- Participation active
- Capacité à collaborer
- Diminution des conflits

2. Développer l'expression artistique et créative :

Objectifs opérationnels :

- Explorer différents modes d'expression
- Favoriser l'imagination
- Valoriser les productions

Moyens :

- Ateliers créatifs
- Expression corporelle et théâtrale
- Festival final

Indicateurs d'évaluation :

- Diversité des productions
- Implication des enfants

3. Encourager l'activité physique :

Objectifs opérationnels :

- Activité physique quotidienne
- Développement moteur
- Dépassement de soi

Moyens :

- Parcours sportifs
- Olympiades coopératives
- Jeux extérieurs

Indicateurs d'évaluation :

- Engagement
- Respect des règles

4. Sensibiliser au respect de l'environnement :

Objectifs opérationnels :

- Utilisation de matériaux recyclés
- Sensibilisation au vivant
- Responsabilisation

Moyens :

- Ateliers de récupération
- Activités nature
- Participation au tri sélectif

Indicateurs d'évaluation :

- Comportements responsables
- Implication dans le tri

5. Valoriser chaque enfant :

Objectifs opérationnels :

- Permettre à chacun de trouver sa place
- Adapter les activités à leurs propres capacités
- Mettre en avant les réussites

Moyens :

- Attribution de rôles variés
- Temps de valorisation
- Festival/fête final

Indicateurs d'évaluation :

- Prise d'initiative
- Satisfaction exprimée

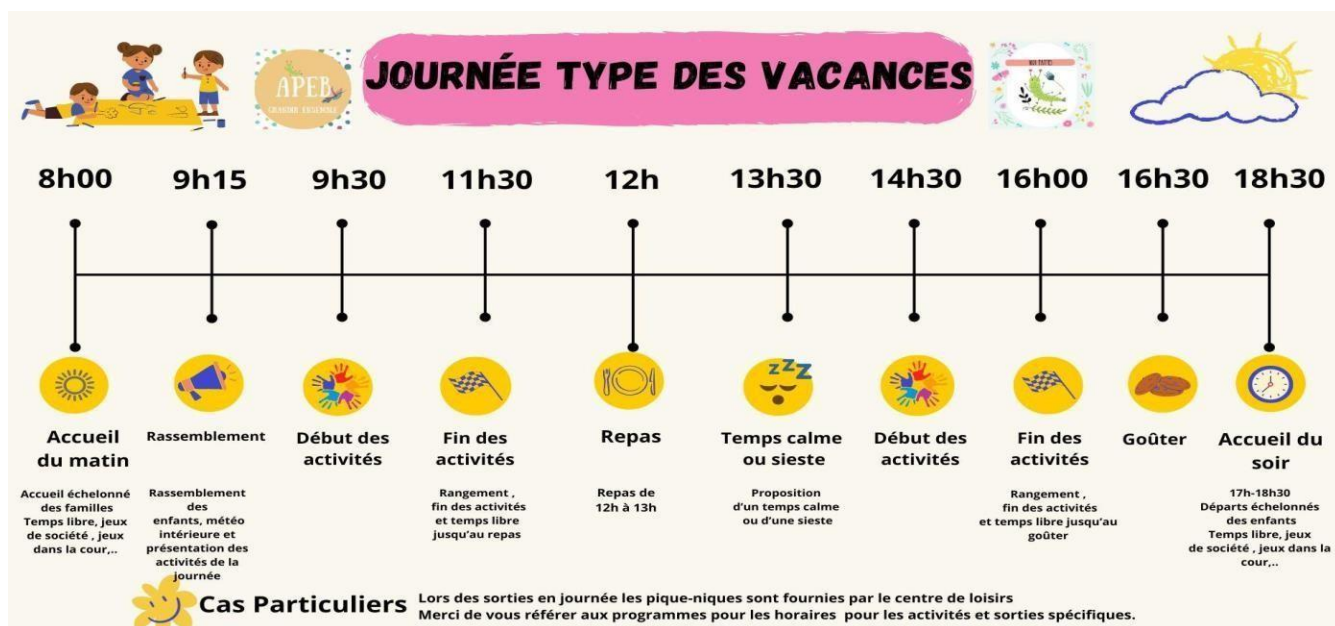
Journée type

La journée est structurée en fonction des besoins et du rythme de l'enfant.

Les matinées seront organisées autour d'ateliers pour certains permanents tels que la vie quotidienne : coin lecture, coin jeux de société, coin jeux de construction, dînette, poupées, coin voitures, lego ...un peu comme à la maison, pour d'autres ponctuels tels que : « ateliers créatifs », « ateliers sportifs », « ateliers artistiques »... aux heures où le niveau de concentration et d'attention des enfants est le plus élevé, opportun. Néanmoins, les activités et ateliers proposés par notre accueil de loisirs resteront ludiques et les enfants y participeront sur la base du volontariat. Aucune activité ne sera imposée.

Le repas :

Les enfants mangeront dans le réfectoire, si la météo le permet en extérieur dans la cour le mobilier sera installé. Les enfants passeront aux toilettes et se laveront les mains avant le repas. Il est important de mettre l'accent sur cette action quotidienne qui transmet aux enfants de bonnes habitudes d'hygiène. Au moment des repas les animateurs sont répartis sur plusieurs tables afin de garantir l'attention aux besoins et aux difficultés que peut rencontrer l'enfant.



Règles de vie

Les règles pour les enfants :

Les sanctions discriminantes, humiliantes et les sanctions collectives sont interdites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses constructives seront mises en avant. L'animateur pourra alors se référer à la Communication Non Violente en fournissant des explications adaptées à l'enfant.

Les règles concernant les adultes :

Ce que dit la loi Française :

- La consommation de tabac est interdite dans les Accueils Collectifs pour Mineurs, en présence ou non des enfants.
- La consommation d'alcool et de toutes drogues est également interdite. Le bizutage est un délit et donc est interdit.

Le négociable et le non négociable :

- Chaque animateur a le droit à une pause (mn) par jour qu'il prendra quand les enfants seront à la sieste ou au temps calme. Les pauses se prennent de manière échelonnée afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil. Les pauses ont lieu dans la structure ou à proximité de celle-ci. Les animateurs resteront joignables et prêts à intervenir en cas de besoin. L'animateur veillera à ne pas mettre le reste de l'équipe en difficulté lorsqu'il prend sa pause.
- Les fumeurs sortiront de l'enceinte de l'établissement, seront discrets vis-à-vis des familles et enfants ; ils feront en sorte de ne pas sentir la cigarette lors de leur retour auprès des enfants (lavage de mains...).
- Le temps de pause est aussi un temps de préparation d'activités, d'installation d'activités spécifiques.
- Les téléphones portables doivent être utilisés à des fins professionnelles. L'animateur se doit d'être joignable afin de pouvoir gérer les urgences ou les imprévus rapidement. L'utilisation du téléphone à des fins personnelles pourra être possible de façon brève et occasionnelle, avec l'autorisation de la directrice.

Rappel : Les animateurs ne sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants que pour le bon déroulement des activités (cadres photos, photos pour les créations...), avec l'accord des parents.

- Les retards (abusifs) et les absences non justifiées ne sont pas autorisés. L'animateur devra fournir un justificatif de retard ou d'absence. Il lui est demandé de contacter le plus rapidement sa hiérarchie (directeur Alsh ou/et l'organisatrice).
- Pendant les temps de repas, il est possible de ne pas tout aimer mais l'équipe pédagogique se doit de goûter à tout devant les enfants, car les adultes restent des référents et modèles qui se doivent d'avoir un discours en cohérence avec leurs actions. Tous les membres de l'équipe sont tenus au secret professionnel.

LE RÔLE DU DIRECTEUR



SAVOIR ÊTRE

RESPONSABLE - ORGANISÉ
ATTENTIF - DISPONIBLE
DYNAMIQUE - COHÉRENT
A L'ÉCOUTE - SE REMETTRE EN
QUESTION - BIENVEILLANCE
PASSIONNÉ - JOYEUX

VIS A VIS DE L'ENFANT

ANTICIPER - DIALOGUER -
ACCOMPAGNEMENT ÉMOTION
SÉCURISER - ACCUEILLIR
GESTION DE CONFLITS ET D'ACCIDENTS

EN ÉQUIPE

COMMUNIQUER - DONNER L'EXEMPLE
ENCADRE - ORGANISE
ETRE JUSTE - FORMER
EVALUER- GESTIONNAIRE



CONNAISSANCE

RÈGLEMENT - PUBLIC -SE FORMER - S'INFORMER
RESPONSABILITÉ - LÉGISLATION
MISE EN PLACE DES PROJETS
ANALYSE - CRÉATION DE PROJETS



VIS A VIS DES FAMILLES

COMMUNIQUER - ACCUEILLIR
PARTAGER- INFORMER
GESTION DES DIFFÉRENTS



LE RÔLE DE L'ANIMATEUR



SAVOIR ÊTRE

RESPONSABLE - ORGANISÉ
ATTENTIF - DISPONIBLE
DYNAMIQUE - COHÉRENT
A L'ÉCOUTE - TOLÉRANT
PASSIONNÉ - JOYEUX
INVENTIF -PRÉVENANT

VIS A VIS DE L'ENFANT

ANTICIPER - DIALOGUER
DONNER L'EXEMPLE - SÉCURISER
ANIMER - VALORISER

EN ÉQUIPE

PRENDRE DES INITIATIVES - COMMUNIQUER
ÉCOUTER - TENIR COMPTE DE L'AUTRE
PARTAGER - RELAYER
ETRE JUSTE - S'AFFIRMER
S'INVESTIR - S'ADAPTER

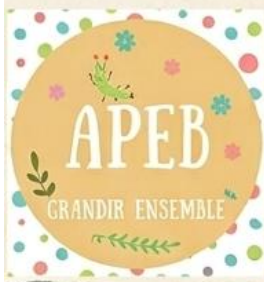
CONNAISSANCE

RÈGLEMENT - PUBLIC
RESPONSABILITÉ - LÉGISLATION
CONCEPTION DES PROJETS
ANALYSE - EVALUATION

PÉDAGOGIE

ACTIVITÉS - JEUX
PROJETS - VEILLÉES
CHANTS - DANSES - MUSIQUES

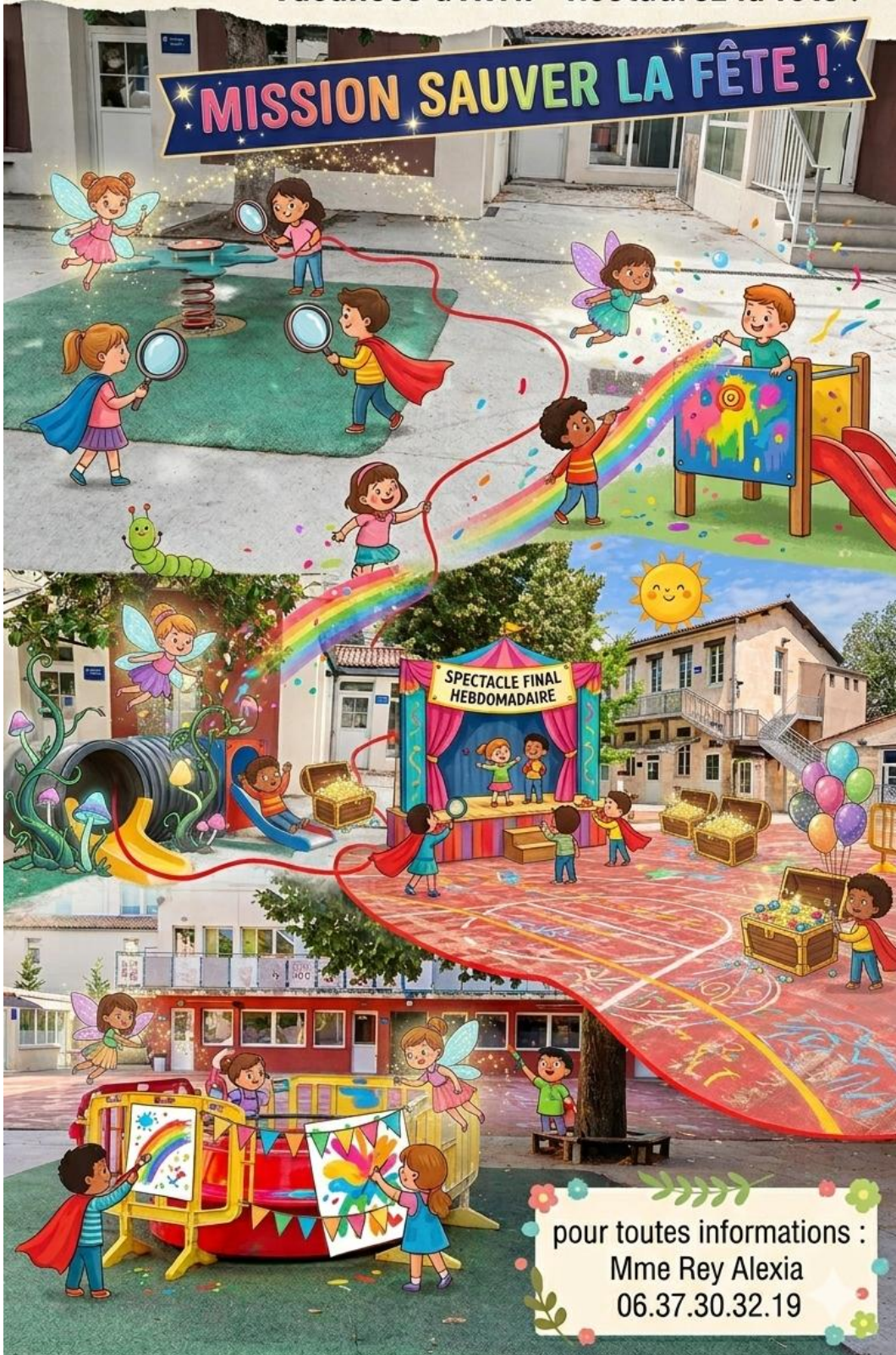




LES PETITS AMBASSADEURS EXTRAORDINAIRES

Vacances d'Avril - Restaurez la fête !

MISSION SAUVER LA FÊTE !



pour toutes informations :
Mme Rey Alexia
06.37.30.32.19

La bienveillance

La bienveillance au sein de la relation professionnelle / enfant / parent se base sur le savoir être et la communication :

- La communication non-verbale (geste, posture, regard) est aussi voire plus importante que les mots. Le sourire est la clé d'accès au plaisir d'être ensemble.
- L'empathie permet de mieux comprendre l'autre afin de trouver des solutions adaptées aux besoins qui sont exprimés.
- La coopération invite à chercher ensemble une solution positive pour chacun.
- L'éloge, le compliment, l'émerveillement boostent la motivation et l'estime de soi dans un processus dynamique « donnant-donnant »

La bienveillance s'oppose aux douces violences qui sont ces instants éphémères où le professionnel se laisse emporter par un jugement, un a priori, une étiquette, un geste brusque... sans préméditation ni volonté de faire mal à l'enfant, ces gestes, paroles, regards placeront de manière répétée l'enfant en situation d'insécurité affective.

- La bienveillance repose sur une attitude vigilante, résolument positive destinée à prévenir les douces violences, à bien traiter les enfants, les parents.... Et à bien se traiter soi-même !
- Être bienveillant c'est être attentif aux petites choses du quotidien, c'est-à-dire apprendre à percevoir les demandes de l'enfant s'y adapter, écouter, rassurer, valoriser.



- Les animateurs autour du projet pédagogique vont créer le programme d'animation.

Les animateurs-trices favorisent l'esprit de coopération et de cohésion autour de jeux extérieurs : de balles ou de ballons, de jeux de piste, de grands jeux, d'activités sportives, créatives, artistiques mais toujours de façon ludique. Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ont un planning général d'activités et de sorties élaborés en fonction des périodes et des thématiques choisies par l'équipe pédagogique.

Bien évidemment, les enfants auront tout loisir de proposer des activités qu'ils auront initiées et qu'ils souhaitent vivre ou faire vivre. Ainsi chaque enfant, en fonction de son humeur, son envie, son état physique, ses capacités, pourra trouver une activité qui aura retenu son choix et qu'il pourra enrichir de ses propositions.

3. Communication

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement de l'accueil. Des affichages à l'entrée de l'accueil informeront les parents, les plannings seront visibles et des affiches seront affichées pour toutes les activités dites exceptionnelles avec des précisions sur leur organisation (lieu, horaires, tenue vestimentaires, ...).

Les informations sont communiquées également sur le site internet de l'association APEB33.com et sur notre affichage sur place dans le hall d'entrée ou sur panneau mobile.

Les familles peuvent communiquer avec la directrice : ACM Alexia Rey 06.66.05.40.42, alexia@apeb33.coms .

Direction & Administration : Rébecca Rey 06.66.00.24.96 rebecca@apeb33.com

Organisation de l'association : Valérie Rey 06.37.30.32.19 secretariat@apeb33.com

Les animateurs et animatrices sur place peuvent également communiquer sur la journée avec les familles.

NOS PARTENAIRES :

